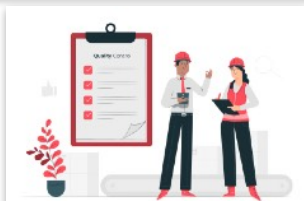




AGC PREVENTION André GONNARD

Formations/Perfectionnement Sécurité et Santé au Travail



Prévention des Risques Professionnels sur Chantier
Rôle et Responsabilités du Maître d'Ouvrage
(Code du travail articles L.4121-1 à L.4121-5, L.4531-1 et suivants
INRS ED 840, ED 950)
(R.M.O) 1 jour Form.AGC.025.RMO

PUBLIC:

Maîtrise d'Ouvrage publics et privés
Chefs de projets - Conducteurs d'opérations
- Responsables techniques - Responsables
QSE / HSE.

PRÉ-REQUIS:

Maîtriser la langue française
Une connaissance de base de la gestion de
chantier est un plus.

NOMBRE DE PERSONNES:

6 mini à 12 maxi

DURÉE et PRIX par STAGIAIRE:

7 heures soit 1 jour - 450,00€HT

LIEU:

Formation en intra ou inter-entreprise

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

Apports théoriques interactifs.
Études de cas concrets.
Travaux de groupes et échanges
d'expériences.
Quiz d'évaluation en continu.

VALIDATION DES ACQUIS:

- Quiz initial pour sonder les connaissances.
- Mises en situation tout au long de la session.
- QCM final de validation des compétences.

PROFIL de L'INTERVENANT:

Formateurs en Prévention des Risques
Professionnels référencé OPPBTP/
Intervenants en Prévention des Risques
Professionnels

CONTACT:

AGC PREVENTION - André GONNARD
2, rue du Perron
69600 OULLINS*
04 72 16 27 58 / 06 25 54 23 00
contact@agcprevention.com

* Accès PMR

OBJECTIFS:

Permettre aux équipes Maîtrise d'Ouvrage de sécuriser leurs projets en intégrant systématiquement la prévention des risques professionnels, en conformité avec les obligations réglementaires et en interaction efficace avec les autres acteurs du chantier

OBJECTIFS Pédagogiques:

- 1- Identifier les principaux risques professionnels liés aux chantiers.
- 2 - Citer les obligations réglementaires du Maître d'Ouvrage.
- 3 - Expliquer leur rôle vis-à-vis des autres acteurs du chantier.
- 4 - Mettre en œuvre des mesures de prévention dès la phase de conception.
- 5 - Analyser un cas concret d'accident pour en tirer les enseignements en tant que MOA.

PROGRAMME DE FORMATION

1. Introduction à la prévention sur chantier

Accidents du travail et maladies professionnelles : chiffres clés, typologies, impacts.

Les enjeux humains, juridiques, financiers, d'image.

2. Rôle stratégique du Maître d'Ouvrage

Maîtrise d'Ouvrage : définition, mission, périmètre de responsabilité.

Responsabilité pénale, civile et administrative du MOA.

L'obligation de sécurité : "obligation de résultat" ou "moyens renforcés" ?

3. Obligations réglementaires incontournables

Code du travail : Articles L4531-1 à L4532-16, L4121-1 et suivants.

Coordination SPS (Sécurité et Protection de la Santé) : désignation, missions, niveaux de coordination.

Plan de prévention, PGCSPPS, PPSPS : obligations selon nature du chantier.

4. Phases clés et interactions

Phase de conception : intégrer la sécurité dès l'amont (exigences techniques, choix constructifs, maintenance future).

Phase de réalisation : articulation MOA / MOE / CSPS / Entreprises.

Réception et exploitation : transfert des risques, documents de sécurité.

5. Cas pratiques / Analyse d'accidents

Étude de cas concrets : défaillances de maîtrise d'ouvrage et conséquences.

Quiz et mises en situation : reconnaître et corriger des erreurs de conception.

* Accès PMR

2 rue du Perron 69600 OULLINS -Tel: 04 72 16 27 58 mail : contact@agcprevention.com

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84 69 22650 69 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes

SIRET: 502 499 718 00034 - APE: 7112B - TVA Intracommunautaire: FR5050249971800034